

LA SOCIÉTÉ VALAISANNE DU XVII^E AU XIX^E SIÈCLE

SUPERSTITIONS...

Les procès de sorcellerie débutèrent en 1428 en Valais. Et ce n'est qu'en 1730 que furent exécutés les derniers sorciers du Valais à Bagnes. Le samedi 19 juillet 1670, Françoise Gex demeurant à Torgon, accusée par Pierre Escharroz de sorcellerie, fut interrogée par la justice. Elle avoua avoir vu le diable... vers la grange de la Sernia...

Le 30, elle fut conduite au plot de torture et condamnée à des élévations de corde, qui amenèrent la malheureuse à avouer tout ce que voulaient bien entendre ses juges.

« La dicte Françoise Gex, délinquante, sera conduite par les officiers (...) entre les mains de l'exécuteur de la haulte justice, liée, menée au lieu du supplice où elle sera jetée sur un eschafau pour être brûlée toute vive, ses cendres jettées en l'air... »

... ET CROYANCES

La réforme et le rejet de l'église de Rome a conduit aux principaux bouleversements subits par l'Europe du XVII^e au XIX^e siècle. Mouvements migratoires, destructions d'objets religieux, guerres et conflits, puis conquêtes territoriales en sont le résultat.

L'ABOLITION DE LA TORTURE

Loi du 3 décembre 1808, art. 3 :

Une des bases du code criminel sera l'abolition de la torture.

Cette loi découle de l'étonnement d'étrangers de voir subsister dans ce pays un usage que toutes les législations nouvelles ont proscrit et de l'affaire de Péronne Crépin. Péronne, malgré l'usage de l'estrapade, ayant conservé la force de ne pas avouer ses crimes.



Carte du Valais - 1682



RELATIONS TENDUES ENTRE LE CURÉ DE VIONNAZ ET SES PAROISSIENS

En 1819, ce sont les enfants Delseth, Vanay, Dufour qui démontrent un manque d'intérêt pour étudier leur catéchisme et ont un comportement scandaleux à la Ste-Messe. Les remous politiques en Valais ne devaient pas être étrangers à cette situation !

Lettre du curé Pottier au Président Placide Fracheboud :

« S'il en est de même aujourd'hui, je vous prévins confidentiellement Monsieur le Président que demain de grand matin je pars pour Sion. Je le dis à vous et à vous seul, je compte entièrement sur votre secret, pour ce qui regarde mon voyage. »

ACTE POUR CONSTRUIRE ET EXPLOITER LE MOULIN DE MAYEN

En 1723, ce sont les nobles illustres et seigneurs magnifiques Courten de Sierre, Roten de Rarogne, Blatter de Viège et Willa de Loèche, qui autorisent la construction du moulin sous le torrent de Mayen.



Design © www.ellem.ch

DOSSIER
SPÉCIAL BICENTENAIRE

LES TÉMOINS DU PASSÉ
PAR MICHEL TRISCONI

NOTRE HISTOIRE À TRAVERS LA VIE DE MICHEL DUFOUR ET DE SES ENFANTS

SUJETS DU HAUT-VALAIS

L'OCCUPATION

La Réforme en Suisse et dans le pays de Vaud fit craindre au Haut-Valais et à l'Eglise que les nouvelles idées risquaient de gagner leurs terres. Ce fut l'élément déclencheur pour occuper le Bas et repousser les frontières de la Savoie. Le 15 janvier 1536, Berne déclare la guerre à la Savoie et occupe le Pays de Vaud. Le 6 février 1536, les troupes du Haut-Valais occupent Monthey et le Chablais savoyard jusqu'à la Dranse de Thonon et la vallée d'Aulps, puis se retire aux frontières actuelles (cf carte de 1682, p.16). De 1536 à 1797, le pouvoir était en mains des gouverneurs, nommés successivement par les 7 dizains, qui disposaient de tous les droits de justice, d'organisation et de collecte des impôts.



Plan Napoléon de Monthey

L'AFFAIRE DU GROS-BELLET EN 1790

Pierre-Maurice Rey-Bellet s'interposa entre 2 Val-d'Illiens avinés, mais l'un des protagonistes alla aussitôt porter plainte au Gouverneur. Ce dernier convoqua le Gros-Bellet et le condamna à 1 louis d'or (16 francs) sous huit jours. Le Gros-Bellet s'opposa à cette peine pécuniaire qui monta successivement jusqu'à 9 louis d'or ! La tyrannie avivant les sentiments d'injustice, le Gouverneur se retrouva suspendu dans le vide par le Gros-Bellet et s'enfuit de Monthey !



Tableau des gouverneurs

LA DÉMOCRATIE SE DÉVELOPPE, UN EMPIRE SE CRÉE

En janvier 1798, des arbres de la liberté sont plantés à Saint-Maurice et Monthey. Des revendications d'égalité pour l'accès aux charges publiques et contre la diversité des statuts personnels sont émises pour le Valais entier. Les paysans du Haut prennent les armes, affrontent et sont

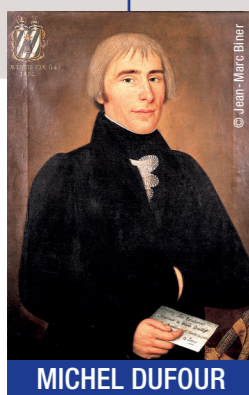
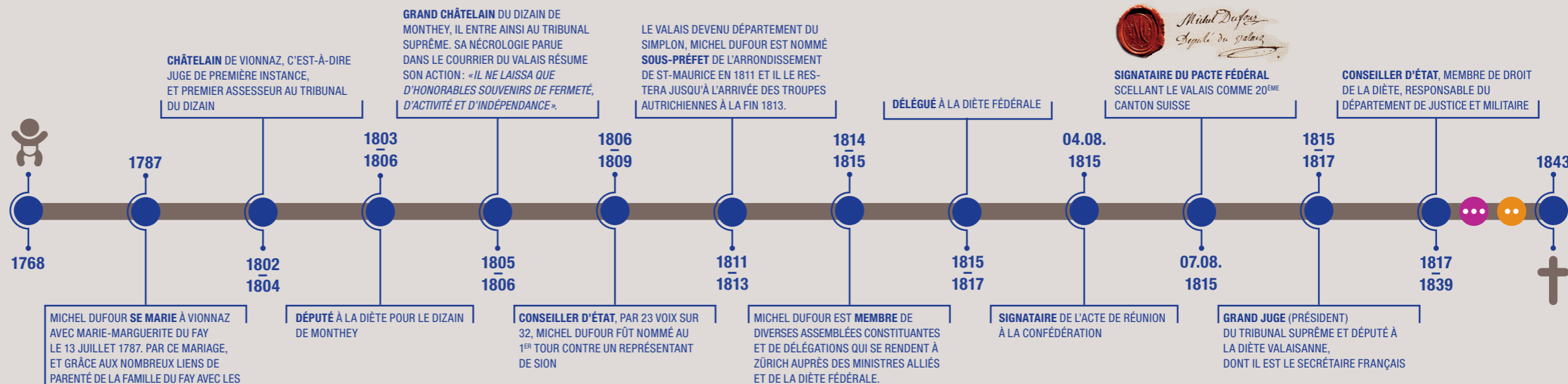
battus au pont de Riddes par les troupes révolutionnaires formées d'éléments français et vaudois. Puis ces dernières remontent jusqu'à Sion qui est pillé. S'ensuivra le rattachement du Valais à la République helvétique. Puis aux aléas des puissances occupantes, une indépendance théorique de 1802 à 1810. Dans ses plans de conquête, Napoléon fait réaliser la route du Simplon dès 1802, pour mieux déplacer ses armées. L'emplacement du Valais sur des axes stratégiques poussera ensuite Napoléon à rattacher notre canton à l'Empire sous l'appellation de Département du Simplon de 1810 à 1813.

LE SERVICE ÉTRANGER

Après Marignan, la Suisse a vendu ses enfants aux puissances continentales dans le service mercenaire. La moitié de la solde revenait à l'Etat. Jusqu'à 30 % d'une génération y était engagé.

MICHEL DUFOUR, GRAND BAILLI

« La compétence, l'engagement, le désir de plus de justice, sa loyauté et son dévouement, toutes qualités reconnues, ont conduit Michel Dufour à la tête du Valais. Dans le cadre démocratique il a défendu le Valais, l'égalité des citoyens. Il a soutenu le rattachement du Valais à la Suisse et s'est opposé avec vigueur à la volonté hégémoniste du Haut-Valais. »



DU VALAIS À L'ESPAGNE, DE LA BIÉLORUSSIE À NAPLES, LES ENFANTS DE MICHEL ET MARIE-MARGUERITE DUFOUR (EXTRAITS DE LEUR PARCOURS)

La vie des enfants de Michel et Marie-Marguerite Dufour, bien qu'ils étaient des privilégiés grâce à l'ascension sociale de leur père, nous permet de découvrir la vie de la population, qui si elle n'était pas occupée dans la paysannerie, n'avait pas d'autre moyen de survivre que de s'engager comme mercenaire, et souvent au prix du sang pour le simple soldat. Dans un Valais vivant en autarcie, la seule voie d'ascension sociale pour les enfants Dufour est aussi celle du service mercenaire.

LOUIS DUFOUR
1788 – 1863

En 1808, Louis débute sa carrière militaire au sein du régiment de Preux en Espagne. Sous les ordres de Napoléon, en 1813, il participe à la campagne d'Allemagne, puis de Hollande. En mai 1832, il entre au service du Saint-Siège et y obtient le grade de capitaine adjudant-major. Lieutenant-colonel en 1844, il démissionne en octobre 1845, faisant valoir ses droits à la retraite.

PIERRE-MARIE DUFOUR
1790 – 1863

Pierre-Marie termine en 1808 au collège de St-Maurice avec la mention *cum laude* (avec louange). De 1808 à 1811, son bataillon est engagé dans les campagnes de Catalogne. En 1813 et 1814, il participe aux campagnes de Prusse. Service de Naples dès 1827, colonel au 3^{ème} régiment suisse de 1840 à 1848, il est blessé et y perd une jambe lors du soulèvement populaire. Il est retraité avec le grade de général.

ADRIEN DUFOUR
1791/1792 – 1812

Sous-lieutenant, en 1812, il se trouve à Polotsk en Biélorussie et y décède en octobre 1812.

Témoignage d'Antoine Kämpfen :
« Le 18 octobre au matin, aux premiers coups de canon tirés du côté des Russes, j'entendis Adrien Dufour dire à son chef de bataillon : « Mon commandant, il faut que je gagne aujourd'hui la croix d'honneur ». Il fut tué quelques heures après en s'élançant à la tête de sa compagnie pour chasser les russes... »

CASIMIR DUFOUR
1797 – 1858

Casimir peut poursuivre ses études aux frais de l'Empereur au collège militaire du Prytanée de la Flèche. Dès 1819, il est engagé au service de France. Capitaine d'artillerie, en 1831, il se détourne du service mercenaire et va s'illustrer en Valais dans les domaines militaire et politique. Il sera l'un des piliers du mouvement libéral à Monthey, mouvement extrémiste aux yeux des conservateurs. Le 1^{er} avril 1840 à St-Léonard, avec Casimir à la tête de l'artillerie, les troupes bas-valaisannes battent les troupes du Haut.

MARGUERITE DUFOUR
1795 – 1843

En 1811, on dit d'elle que sa figure est agréable, que sa tournure est jolie, qu'elle est d'une assez bonne éducation et d'un caractère doux. En 1817, elle épouse le veuf Charles Bovier de Vex, âgé de 30 ans, avocat et notaire. Ce dernier est l'un des trois représentants du dizain d'Héremence qui a soutenu l'adhésion du Valais à la Confédération. Ce mariage sera fort utile à Michel Dufour et par conséquence pour le Bas-Valais.

JOSEPH DUFOUR
1800 – 1865

De 1820 à 1823, il est sous-lieutenant dans le 2^{ème} régiment suisse de ligne. En 1829, il est au service des Deux-Siciles puis de Naples. Dans cette guerre entre Naples et la Sicile, les atrocités sont légions, entre autres, la chair d'un Suisse était revendue le double de celle d'un Napolitain! La valeur des Suisses n'y est pas démentie et Messine est prise d'assaut à la baïonnette par les 3^{ème} et 4^{ème} régiments suisses. En 1850, c'est la démission de Joseph Dufour qui avait fondé une famille à Naples.

FRÉDÉRIC DUFOUR
1804 – 1839

Il apparaît que ses études à St-Maurice sont chaotiques. Frédéric apparaît plus intéressé par la chasse et l'alcool, ce qui amènera des difficultés pour son père à lui trouver une place de sous-lieutenant. En 1827, il accède enfin à la place souhaitée, proposé par le capitaine François Bovier! Il décèdera au service de Naples avec le même grade en 1839.

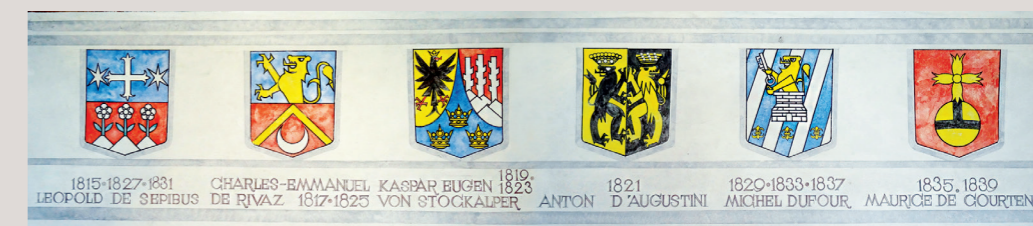
PAULINE OU HENRIETTE DUFOUR
1807 – 1887

Pauline est restée célibataire et a vécu avec ses parents à Monthey.

1829-1833-1837
MICHEL DUFOUR

VICE-GRAND BAILLI
1821-1825 + 1831-1835 + 1837-1839

GRAND BAILLI ; IL FUT L'UN DES CHAMPIONS DE L'ÉMANCIPATION POLITIQUE DU BAS-VALAIS. À LA RESTAURATION, IL DEVINT LE PREMIER CHEF, FORT MODÉRÉ, DES LIBÉRAUX VALAISANS 1829-1831 + 1835-1837.



Armoiries Présidents – Salle des Présidents du Conseil d'Etat